

Dossier de presse de l'Union Française
de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des
Pierres et Perles (UFBJOP)



UFBJOP

Le monde mérite notre savoir-faire

1 *L'UFBJOP*

- 1.1 L'organisation représentative de la filière
- 1.2 Dates clefs

2 *L'Union*

- 2.1 L'Union, un acteur majeur de la filière
- 2.2 Une stratégie audacieuse et conquérante
- 2.3 Nos missions
- 2.4 Nos adhérents
- 2.5 Nos activités
- 2.6 La gouvernance de l'Union
- 2.7 Nos engagements en matière d'éthique et de développement durable
- 2.8 Partenaires et relais institutionnels

3 *Le pôle Ecoles*

- 3.1 Une intégration au cœur de la filière
- 3.2 L'Ecole Privée de Bijouterie-Joallerie
- 3.3 Le CFA de Bijouterie-Joallerie
- 3.4 BJO Formation professionnelle continue
- 3.5 Les enseignants

4 *Le label Joaillerie de France*

- 4.1 Promouvoir la bijouterie-joaillerie française à l'international
- 4.2 Dispositions techniques et réglementaires
- 4.3 L'engagement du Label dans le RJC (Responsible Jewellery Council)
- 4.4 Le Label se déploie à l'international

5 *Le Laboratoire français de gemmologie*

- 5.1 Garantir la sécurité du consommateur
- 5.2 Un atout pour la filière
- 5.3 La gouvernance du Laboratoire

Édito

Dans la ligne de l'action de la Corporation des Orfèvres dont elle est l'héritière, l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles (UFBJOP) est une organisation qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière et agit dans toutes les dimensions du métier grâce à une équation réussie et maîtrisée entre syndicat professionnel, pôle de formation, centre d'expertise des gemmes et relais de promotion de l'excellence française.

Pour avoir toujours fait du service à ses adhérents – plus de 220 entreprises aujourd'hui – et de leur accompagnement deux de ses plus ardues obligations, l'UFBJOP a atteint une nouvelle phase de déploiement de ses activités. Pour avoir pris en compte tous les enjeux des métiers qu'elle rassemble, elle s'est dotée de nouveaux pôles d'activités : les Ecoles BJOP et le Laboratoire Français de Gemmologie en 2011.

Les 24 professions représentées par notre organisation comptent parmi les 217 métiers d'Art français. Nos adhérents créent et façonnent des produits d'exception qui participent au rayonnement de notre pays. Chaque technique, chaque geste intègrent cette part de rêve qui fait de la bijouterie-joaillerie française une filière d'excellence. C'est ce savoir-faire qui s'appuie sur des techniques millénaires associées à des technologies avancées, à la fois rare et précieux, que l'UFBJOP entend faire vivre et transmettre face aux changements de notre époque.

Au-delà de son ancrage historique, l'UFBJOP a œuvré pour orienter et ancrer la filière vers l'avenir. La concurrence internationale, les nouvelles technologies, la compétitivité, les mutations organisationnelles et les évolutions économiques structurelles sont autant de défis à relever qui appellent à de nouveaux projets collectifs. C'est dans cette perspective que l'UFBJOP, lieu unique où se croisent tous les enjeux de la filière, est mobilisée pour à la fois défendre et faire avancer le métier, tant le monde mérite notre savoir-faire garant d'une création et d'une production du « Beau » qui s'inscrit dans la tradition et la modernité.

Bernadette PINET-CUOQ, président délégué

Daniel CAMBOUR, président

1. L'UFBJOP

1.1 L'organisation représentative de la filière

L'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles (UFBJOP) est l'organisation représentative de la filière. Elle définit et met en œuvre des projets élaborés pour développer le secteur à travers les quatre organisations qu'elle rassemble :

- **l'Union**, organisation professionnelle de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres et des Perles, qui assure la promotion des intérêts de ses adhérents, gère le dialogue social et construit les stratégies d'avenir de la filière ;
- **Le pôle "Ecoles"**, qui couvre, répond aux besoins du métier en formation initiale et continue ainsi qu'en alternance et prépare aux Diplômes Nationaux ;
- **Le label Joaillerie de France**, qui œuvre pour la promotion du Made in France et du savoir-faire français ;
- **Le Laboratoire Français de Gemmologie**, qui offre des services d'authentification et d'analyse scientifique des gemmes et assure la sécurité des consommateurs.

L'UFBJOP, est pour toute la profession **l'interlocuteur référent des pouvoirs publics et des partenaires du secteur**. Jouant un rôle clef tant dans l'animation du dialogue social que dans le soutien au développement des entreprises l'UFBJOP a su rassembler les différentes professions de la filière et faire face aux nouveaux enjeux du Métier.

L'UFBJOP est un lieu unique où se rencontrent les préoccupations des professionnels, les besoins du marché et les solutions d'avenir de la filière. Grâce aux organisations qui la composent, l'UFBJOP est en mesure de répondre aux nouveaux enjeux du métier, notamment l'évolution et la transmission des savoir-faire et des compétences, ainsi que l'adaptation aux nouvelles technologies. Aujourd'hui, l'UFBJOP est une organisation au service de la filière grâce à une équation réussie et maîtrisée entre syndicat professionnel, pôle de formation, centre d'expertise des gemmes et relais de promotion de l'excellence française.

Dates clefs

- 1864 : création de la Chambre Syndicale de la Bijouterie-Orfèvrerie
- 1867 : création par la Chambre Syndicale des Ecoles BJOP
- 2002 : fusion de la Chambre Syndicale des fabricants de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie et de la Chambre Syndicale des négociants en Diamants, Pierres Précieuses et Fines et Perles Fines et de Culture, qui donne naissance à l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles
- 2006 : création du label Joaillerie de France
- 2011 : rachat du Laboratoire Français de Gemmologie

2. L'Union

2.1 Un acteur majeur

L'Union est une **organisation professionnelle** qui fédère plus de 120 membres issus des métiers de la filière. Au service du métier depuis 1840, date de sa création, elle met en œuvre des plans d'actions pour développer la filière, faire valoir les intérêts de ses adhérents et engager des projets d'avenir. Sa place de principale organisation professionnelle du secteur lui confère le statut d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires de la filière.

2.2 Une stratégie audacieuse et conquérante

La capacité de l'Union à rassembler les professions de la filière et de nombreux autres partenaires, privés ou publics, lui permet d'adopter des plans d'action à la hauteur des ambitions du Métier. Depuis 2006, les initiatives lancées par l'Union portent principalement sur la compétitivité, la rénovation du dialogue social, la formation, l'innovation, la sécurité et le développement durable.

L'Union s'est dotée d'une **stratégie audacieuse** pour apporter des solutions innovantes aux difficultés rencontrées par les professionnels et **conquérante** pour **donner de nouveaux horizons à l'ensemble de la filière**.

2.3 Les missions de l'Union

En tant qu'organisation professionnelle, l'Union a pour principale mission de **porter la voix de ses adhérents** auprès des pouvoirs publics, des entreprises et des acteurs de la filière. Pour eux, **l'Union négocie des accords sur l'emploi**, la fiscalité, la formation professionnelle, le régime de retraite ou encore les assurances. L'Union est également **gestionnaire de la convention collective** du secteur. A ce titre, elle anime le **dialogue social** entre représentants patronaux et représentants syndicaux. Pour **soutenir l'activité** de ses adhérents, l'Union participe activement à la réflexion sur l'avenir économique de la filière.

2.4 Les adhérents

L'Union rassemble des fabricants bijoutiers et joailliers, des grandes marques de luxe, des orfèvres, des négociants en pierres et perles, des négociants en métaux précieux, et des créateurs soucieux d'agir pour garantir l'avenir de leurs professions. L'Union est le lieu unique de rencontres de **toutes les préoccupations des professionnels** des filières amont (fabrication, création) et distribution (négociants, détaillants) de la BJOP. Les spécificités des adhérents conduisent naturellement l'Union à prendre en compte **toutes les dimensions du métier**.

2.5 Les activités

Accompagnement des adhérents

L'Union s'appuie sur un réseau de partenaires experts et d'avocats conseils, chargé de renseigner ses adhérents en matière de droit social, de droit des affaires, (droit de la concurrence, droit commercial, propriété industrielle...), de droit fiscal et de fiscalité des métaux précieux, de législation douanière ou de toute autre question d'ordre social et juridique. Elle mène pour ses adhérents des études prospectives

sur le secteur afin d'accompagner l'évolution des modèles économiques.

Soutien et développement de la filière

L'Union élabore et met en œuvre des projets pour assurer la pérennité de toute la filière. A travers les études qu'elle réalise et les plans d'action qu'elle met en œuvre, l'Union travaille avec ses partenaires à la préparation de l'avenir de la filière.

En 2008, lorsque la fabrication en bijouterie-joaillerie a connu une grave crise, l'Union a mis en place une réflexion sur les solutions à apporter pour **soutenir l'activité du secteur**. Le **Plan Impulsion 2010-2011**, fruit de cette initiative, a instauré une **nouvelle dynamique** et placé les donneurs d'ordre et les fabricants à la tête de la consolidation de leur filière. Organisé autour de cinq actions structurantes (la relation entre acteurs, la performance des entreprises, les ressources humaines, l'innovation et le développement durable), le Plan Impulsion a activé les leviers permettant à la filière de faire face aux nouveaux équilibres économiques.

Gestion de la sécurité

L'Observatoire de sûreté de l'Horlogerie-Bijouterie, créé en 2003 par l'Union et ses partenaires, établit régulièrement un bilan de l'action des pouvoirs publics et des initiatives de la filière en matière de sécurité et propose de nouveaux objectifs. Plusieurs fois par an, l'Observatoire et la Préfecture de Police organisent des événements et publient des documents à l'intention des professions, afin de les sensibiliser aux évolutions en matière de sécurité.

Gestion des relations publiques

A travers les relations qu'elle entretient avec l'administration et les parlementaires, l'Union dispose de relais d'opinion pour faire valoir ses positions auprès des pouvoirs publics. L'Amicale parlementaire de la Bijouterie et de l'Horlogerie (animée par l'Union et ses partenaires) et le Cercle de l'Ecrin (créé par l'Union) sont des vecteurs importants pour exprimer les attentes de la filière. Avec plusieurs événements par an, ces espaces permettent à l'Union de nouer des relations capitales et de défendre les intérêts de ses adhérents.

Prix National Jacques Lenfant

Depuis 2005, l'Union organise le prix national Jacques Lenfant qui récompense les meilleurs élèves français en BJOP. Cet événement majeur ouvert à tous les organismes de formation (lycées, écoles, et CFA) a lieu chaque année dans les locaux de l'Union. Créé en 1980 par Jacques Lenfant, illustre bijoutier-joaillier et orfèvre parisien, il perpétue la tradition d'excellence de la bijouterie-joaillerie française, en mettant à l'honneur les plus belles réalisations des élèves.

2.6 La gouvernance

L'UFBJOP fonctionne de manière collégiale. Elle est pilotée par un conseil d'administration et son président. Ce conseil est représentatif de la filière : il comprend des membres de chaque groupement de métier, soit 27 personnes. Chaque groupement élit son président qui est en même temps vice président de l'Union. Le président de l'Union constitue l'autorité morale de la profession tandis que le président délégué est le responsable de l'exécutif et des orientations stratégiques, définies par

le conseil d'administration. La direction de l'Union est assistée par une équipe de vingt personnes chargée d'animer et de coordonner l'ensemble des services aux adhérents.

2.7 Les engagements en matière d'éthique et de développement durable

Agir pour une filière responsable

L'Union a rejoint en 2009 le Responsible Jewellery Council (RJC), association internationale qui vise à instaurer des pratiques éthiques au sein de la filière. En tant que membre du RJC, l'Union entend informer et sensibiliser ses membres aux enjeux sociaux et environnementaux. L'Union a signé, en 2007, la Charte éthique de la filière, élaborée au sein du Conseil interprofessionnel de la Bijouterie et de l'Horlogerie. Cette charte énonce les bonnes pratiques applicables par les entreprises du secteur de la Bijouterie Joaillerie Horlogerie, à savoir le respect :

- de la protection et de l'information des consommateurs ;
- des droits fondamentaux des personnes qui fabriquent.

Agir dans le respect de l'environnement

L'Union accompagne les entreprises sur les sujets de développement durable qui préoccupent le métier. Elle travaille en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales, pour ouvrir le dialogue entre la société civile et les professionnels du secteur; afin de trouver ensemble des solutions aux attentes croissantes du grand public. Avec le RJC, l'Union défend les principes d'une bijouterie-joaillerie soucieuse de l'environnement et des principes du développement durable.

« Cette charte d'éthique revendiquée par les organisations professionnelles membres du Conseil Interprofessionnel énonce les bonnes pratiques applicables par les entreprises du secteur de la bijouterie joaillerie horlogerie. Ces pratiques éthiques, sociétales et environnementales constituent le fondement des rapports de confiance qui doivent exister entre les entreprises, leurs clients, leurs salariés et leur environnement » – extrait de la Charte éthique de la filière

2.8 Partenaires et relais institutionnels

- Le Comité Francéclat (Comité Professionnel de Développement de l'Horlogerie, de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie et des Arts de la Table)

Le Comité Francéclat est chargé de développer toutes les actions permettant d'améliorer les conditions de production et de commercialisation, d'adapter les structures de la profession, d'animer et de gérer toute la politique de communication du métier.

- La Fédération Française de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie, du Cadeau, des Diamants, des Pierres & des Perles et des activités qui s'y rattachent (Fédération Française BJOC)

Outre l'Union, elle regroupe la Chambre Syndicale Nationale de la Bijouterie Fantaisie, Bijouterie Métaux Précieux, Orfèvrerie, Cadeaux, Industries qui s'y rattachent (Chambre Syndicale Nationale BOCI) ainsi

que la Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art et de Création (FNAMAC). Elle est le cadre dans lequel se déroulent les discussions et les négociations collectives avec les partenaires sociaux au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE).

- Le Conseil Interprofessionnel de la Bijouterie & de l'Horlogerie

Outre l'Union, il réunit la FNAMAC, la Fédération Nationale des Chambres Syndicales des Horlogers, Bijoutiers, Joailliers, Orfèvres, Détaillants et Artisans de France (Fédération H.B.J.O.), le Syndicat Saint-Éloi, la Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques (C.F.H.M.), la Chambre Syndicale Nationale BOCI, la Fédération de l'Horlogerie. C'est un lieu d'échanges de toute la filière.

Les données clefs de la filière française :

*Plus de 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2011, dont la moitié réalisée à l'export (notamment vers les Emirats Arabes Unis et l'Asie)**

*Une croissance de 6,5% de la production en 2011 par rapport à 2010**

*2 milliards d'euros d'exportations en 2010**

*Le secteur emploie plus de 9 000 personnes réparties entre près de 3 000 entreprises**

24 des 217 métiers d'Art Français enregistrés sont des métiers de la Bijouterie-Joaillerie

* Source : Ecostat / Comité Francéclat

3. Le pôle Ecoles

3.1 Une intégration au cœur de la filière

Nos missions

Depuis plus d'un siècle, le pôle Ecoles de l'UFBJOP forme des générations de bijoutiers, joailliers et orfèvres. Les trois établissements qu'il regroupe couvrent les besoins en formation initiale et continue ainsi qu'en alternance et délivrent des diplômes nationaux. Le pôle Ecoles de l'UFBJOP permet à la filière d'assurer l'avenir de ses métiers d'art, à savoir la bijouterie, la joaillerie, et le négoce en pierres et perles, ainsi que la création. Il fait vivre l'héritage séculaire de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles et transmet, de génération en génération, les savoirs et les techniques.

Le pôle Ecoles conjugue cet héritage au futur. Au-delà de la nécessaire transmission des métiers d'art, il offre des formations aux nouvelles technologies (laser, prototypage...) qui occupent une place de plus en plus importante dans la filière. Il propose également des enseignements qui tiennent compte de l'évolution de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles, en intégrant des modules dédiés aux compétences complémentaires (technique de commercialisation, stratégie marketing, culture joaillière...).

Formation initiale

*Formation
professionnelle continue*

Alternance

Gouvernance

Depuis 2006, la gestion du pôle Ecoles est assurée par l'UFBJOP, qui nomme les conseils d'administration des trois établissements. Grâce à la gouvernance de l'UFBJOP, le pôle Ecoles se place au cœur du métier, suscitant ainsi une forte implication des professionnels qui participent à l'élaboration d'un large panel de formations. Les responsables du pôle Ecoles disposent de sièges au conseil d'administration de l'UFBJOP, pérennisant de cette manière le lien fondamental entre les enseignants et les professionnels.

3.2 L'École Privée de Bijouterie-Joaillerie BJOP

L'École de la Bijouterie-Joaillerie de Paris a été créée par un groupe de joailliers en 1867. Considérée comme « l'École du Métier », elle a acquis une légitimité historique dans un secteur où la maîtrise et la transmission des savoir-faire traditionnels restent fondamentales. Face aux évolutions du métier, elle s'est adaptée aux demandes des entreprises en se tournant vers les nouvelles techniques. Elle inclut désormais des modules de formation dédiés aux nouvelles technologies.

L'École Privée prépare aux diplômes nationaux de la filière (CAP, BMA, DMA), mais délivre également son propre diplôme en fin de formation, le Diplôme Supérieur de joaillerie de l'école BJOP. Chaque promotion est parrainée pendant quatre ans par une grande maison de joaillerie qui accompagne les élèves pour leur faire découvrir le monde professionnel. Au cours de ce cursus, le parrain organise des conférences, des visites de ses ateliers et sites de production, et organise avec l'équipe pédagogique

des concours de création et de réalisations techniques. Chaque promotion porte le nom de son parrain (Boucheron, Cartier, Chaumet, Dior, Fred, Louis Vuitton, Piaget, Swatch, Van Cleef et Arpels...).

3.3 Le CFA de Bijouterie-Joallerie

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA), géré en partenariat avec la région Ile-de-France qui le finance en partie, prépare les élèves aux Diplômes Nationaux (CAP..., Brevet des Métiers d'Art, Diplôme des Métiers d'Art). Cette formation se fait en alternance entre l'établissement et une entreprise de la filière Bijouterie, Joallerie. Les liens importants entre le pôle Ecoles et l'UFBJOP font bénéficier le CFA d'un atout fondamental. En effet, les adhérents de l'UFBJOP représentent une part substantielle de la demande en contrats d'alternance et de professionnalisation. Cette confiance témoignée année après année illustre le lien fondamental que le CFA a tissé avec le monde professionnel.

3.4 BJO Formation

BJO Formation dispense des formations professionnelles continues destinées :

- Aux personnes en reconversion professionnelle totale, qui souhaitent se préparer aux Diplômes Nationaux, en particulier le CAP ;
- Aux salariés de la bijouterie-joaillerie qui disposent d'un droit individuel à la formation (DIF) pour suivre une formation continue ;
- Aux entreprises qui mettent en place des plans de formation de leur équipe pour améliorer les compétences et en acquérir de nouvelles liées aux technologies (CAO/DAO, prototypage...).

S'appuyant sur une offre dynamique qui allie compétences pédagogiques et expertises « de terrain », BJO Formation propose des plans de formation qui accroissent la compétitivité des entreprises, renforcent les savoir-faire et mènent à une reconversion professionnelle réussie.

3.5 Les enseignants

L'équipe enseignante du pôle Ecoles se compose de près de 40 intervenants, principalement des professionnels encore en activité. La richesse de leurs parcours et de leurs compétences confère un niveau de qualité et d'exigence qui fonde la spécificité du pôle Ecoles.

4. Le Label Joaillerie de France

4.1 Promouvoir la bijouterie-joaillerie française

Créé en 2006, le label assure la promotion du savoir-faire et de la qualité française. Il apporte la garantie que le produit fabriqué souscrit aux impératifs de bonnes pratiques responsables au plan éthique, social et environnemental. Cette initiative des fabricants bijoutiers-joailliers porte les valeurs de la bijouterie-joaillerie française; et atteste que les produits ont été fabriqués, montés, sertis et polis en France.

49 entreprises
labellisées

Promouvoir le savoir-
faire et la qualité

4.2 Dispositions techniques et réglementaires

Le label Joaillerie de France s'exprime par un poinçon « Joaillerie de France » représentant un hexagone comprenant le poinçon du fabricant et le poinçon qui garantit la composition du métal précieux (tête d'aigle pour l'or, tête de chien pour le platine), créée en collaboration avec la Monnaie de Paris et agréée par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) aux termes d'une convention signée en 2006.

Le label Joaillerie de France est associé à un logotype, à savoir un dessin figurant le monde, éclaté en pierres de couleurs, lesquelles se regroupent en son centre pour former un hexagone représentant la France et incluant en lettres typographiques la mention Joaillerie de France.



Le label Joaillerie de France est délivré par la Commission de la Marque Collective, constituée au sein de l'UFBJOP et composée de professionnels ainsi que d'experts reconnus de la Profession.



4.3 L'engagement du label dans le RJC (Responsible Jewellery Council)

La politique suivie par le label Joaillerie de France depuis sa création est celle de la garantie d'un haut niveau de qualité et d'éthique. Les labellisés s'engagent à obtenir le processus de certification du Responsible Jewellery Council (RJC), qui certifie le respect de critères de développement durable, de qualité et d'éthique élevés. Afin de les aider à suivre cette démarche, un plan d'accompagnement a été défini, en collaboration avec le Comité Francéclat. Les labellisés sont soutenus dans le travail de préparation à l'audit du RJC. Aujourd'hui, 11 labellisés sont membres du RJC et 5 sont certifiés RJC.

4.4 Le label se déploie à l'international

Depuis sa création, le label a participé à de nombreux événements internationaux consacrés à la bijouterie-joaillerie, afin de promouvoir la qualité française. Soutenu par le Comité Francéclat, il poursuit la promotion du Made in France notamment lors des salons de Bâle (Baselworld) et des Emirats Arabes Unis, en permettant à des fabricants labellisés d'exposer leurs collections.

5. *Le Laboratoire français de gemmologie*

5.1 Garantir la sécurité du consommateur

Plus ancien laboratoire de gemmologie au monde, le Laboratoire Français de Gemmologie (LFG) a été fondé en 1929 par la Chambre Syndicale du Diamant. Rattaché à l'UFBJOP en 2011, le LFG exerce sa mission d'analyse scientifique des gemmes pour l'information et la sécurité du consommateur. Le LFG est le seul laboratoire en France à proposer des rapports d'analyse complets de toutes les gemmes.

5.2 Un atout pour la filière

Véritable référence dans l'univers de la bijouterie-joaillerie, le LFG est équipé d'appareils de haute technologie performants mis à la disposition des particuliers comme des professionnels de la bijouterie-joaillerie : négociants, courtiers, fabricants et détaillants.

Le LFG s'appuie sur des ouvrages scientifiques pour mener ses travaux d'analyses. Ses procédures internes offrent une prestation sécurisée au consommateur. Cette attention portée à une démarche rigoureuse fonde la spécificité du LFG par rapport aux autres centres d'analyse gemmologique, et renforce la crédibilité de la place de Paris.

Depuis 2011, le LFG s'est associé au pôle Ecoles de l'UFBJOP pour proposer une formation courte en gemmologie en offrant un enseignement aux professionnels souhaitant renforcer leurs compétences.

5.3 La gouvernance du Laboratoire

La direction et la gestion du Laboratoire sont assurées par :

- Un comité exécutif nommé par le conseil d'administration de l'UFBJOP, composé d'un président, d'un vice-président, et de quatre membres ;
- Un conseil de surveillance dont les membres sont choisis parmi les membres du conseil d'administration de l'UFBJOP.

Des instances participatives assurent le lien direct avec le métier :

- Un comité d'orientation stratégique, composé des clients du laboratoire permettant d'établir un relais avec la clientèle afin de mieux répondre à ses attentes ;
- Un comité scientifique qui a pour mission de coordonner la politique de recherche, de développement et d'enseignement de la gemmologie en collaboration étroite avec le monde professionnel, le secteur enseignant, le secteur associatif et le secteur de la recherche.

Le Laboratoire en chiffres

- 2 800 rapports rédigés en 2011
- Plus de 40 000 contrôles effectués en 2011
- Chiffre d'affaires 2011-2012 : + 33 % par rapport à 2010- 2011

Contact presse :

Florence REY
Responsable Communication de l'UFBJOP

58, rue du Louvre – 75002 Paris
Tél : 01 40 26 98 00
f.rey@bjop.fr